

Avis voté à la séance plénière du 23 octobre 2019

# Les métropoles : apports et limites pour les territoires

## Déclaration du groupe de l'Artisanat

Cet avis permet de combattre un certain nombre d'idées reçues et d'aborder le phénomène de métropolisation de façon pragmatique.

Non, les métropoles ne sont pas la cause de toutes les difficultés que connaissent de nombreuses villes moyennes, en termes de dévitalisation commerciale, de fermetures de sites industriels et de services publics.

Non, le dynamisme économique des métropoles n'a pas obligatoirement un effet d'entraînement positif sur les territoires alentours. Les métropoles ne doivent donc être ni parées de tous les atouts, ni accusées de tous les maux.

En revanche, les compétences et les moyens importants que la loi leur a accordés appellent à s'interroger sur leur articulation avec les autres échelons territoriaux, au regard de l'enjeu de développement durable et de cohésion des territoires.

Les métropoles, et leurs villes-centre en particulier, bénéficient d'une forte concentration d'activités économiques et d'emplois, d'une offre étendue de services administratifs, culturels et sportifs ou encore d'un bon réseau de transports publics et d'une couverture numérique optimale. En revanche, elles cumulent les difficultés en termes de qualité de vie : congestion du trafic automobile, saturation des transports, prix élevés de l'immobilier, pollutions diverses.

Quant aux territoires périurbains ou ruraux, situés soit dans la périphérie des villes-centres soit en dehors du périmètre d'une métropole, ils peuvent offrir un cadre de vie plus agréable et un habitat abordable. Toutefois, ils se trouvent très souvent freinés dans leur attractivité et leur développement, faute de pouvoir proposer des services adaptés aux besoins des entreprises comme des ménages qui pourraient s'y installer.

Si cette dualité territoriale ne peut être généralisée, elle n'en demeure pas moins une réalité. C'est ainsi que chaque jour, des millions de personnes, souvent de classes moyennes, font de fastidieux trajets de leur domicile à leur travail situé dans une métropole, et que des territoires périphériques (pour certains, devenus simples dortoirs) peinent à maintenir une vie économique ou à s'intégrer dans la mutation digitale de la société.

Cette situation cristallise les fractures territoriales et sociales ; elle est aussi délétère sur le plan environnemental.

Or, les atouts des uns peuvent compenser les handicaps des autres et les métropoles comme leurs territoires périphériques ou environnants, peuvent tirer un bénéfice réciproque d'un travail en commun, à condition de reconnaître et de valoriser leurs complémentarités.

Cela suppose que les métropoles se montrent, dans leur gouvernance, davantage à l'écoute de toutes les communes situées dans leur périmètre, et renforcent pour cela le dialogue avec leurs élus comme avec les acteurs économiques et sociaux du terrain.

Cela implique également que les métropoles soient les moteurs d'une coopération réelle et formalisée autour de projets partagés avec les territoires situés en proximité.

Les questions de mobilités ou de numérique qui dépassent, par nature, les limites administratives d'un territoire, se prêtent parfaitement à de telles stratégies d'alliance.

Mais le développement ou le redéveloppement économique des villes petites et moyennes, lieux d'équilibre du territoire, doit également être ciblé par ces coopérations. Ainsi, les métropoles peuvent être des partenaires actifs de projets de revitalisation de ces territoires, en facilitant par exemple l'installation de zones d'activités artisanales ou en collaborant aux démarches de redynamisation de centres-villes ou centres-bourg.

Alors que le problème des fractures sociales et territoriales, se pose aujourd'hui de façon aigue, il est essentiel que le phénomène de métropolisation s'articule avec un renforcement des coopérations entre tous les échelons du territoire, dans une logique de co-développement et de dynamique territoriale partagée.

C'est, pour le groupe de l'artisanat, le sens de cet avis et il l'a voté.